

Répondre à une question d'analyse et d'interprétation

Dans chaque sujet, une ou deux questions portent sur les documents du corpus. Ce travail de lecture vérifie l'aptitude du candidat à analyser un texte et à l'interpréter. La réponse s'appuie sur la lecture attentive des documents, un relevé d'éléments précis qui doivent être commentés.

I L'ÉTUDE DE LA QUESTION POSÉE

- **Identifier les documents concernés par la question.** Le sujet peut demander au candidat de répondre à une question portant sur l'étude d'un document ou sur la confrontation de plusieurs.
- **Comprendre la question.** La question est liée à l'objet d'étude. Le candidat doit montrer qu'il comprend le lien entre le thème de la question et l'objet d'étude.

Exemple : *En vous appuyant sur une étude précise du texte 1 (lexique, syntaxe ...), montrez que l'auteur défend l'idée du multiculturalisme.*

II LA PRÉPARATION DE LA RÉPONSE

- **S'il s'agit d'interpréter l'emploi d'un lexique.** Pour donner une unité thématique au texte, pour laisser paraître son point de vue, sa vision du monde, l'auteur s'appuie sur un réseau lexical. Le candidat doit relever les mots et les expliquer.
- **S'il s'agit d'analyser la construction d'une phrase.** Le candidat doit repérer les types de phrases, identifier leur construction pour justifier le sens d'un texte, en donner un nouvel éclairage.
- **S'il s'agit d'expliquer l'emploi d'une figure de style.** Les auteurs utilisent des procédés d'écriture divers. Le candidat doit les identifier et montrer l'intérêt de leur emploi.

III LA RÉDACTION DE LA RÉPONSE

- **Commencer par une phrase d'introduction.** La première phrase reformule la question et apporte éventuellement la réponse.
- **Justifier sa réponse.** On explique ensuite ce que l'on vient d'affirmer en introduisant des termes d'articulation (en effet, ainsi, etc.). Chaque point évoqué est illustré par un exemple tiré des documents. Les citations sont mises entre guillemets.
- **Finir par une phrase bilan.** Dans une courte conclusion, en revenant à la ligne, on reprend l'idée principale de la réponse et on rappelle l'interprétation.

Séquence 1 : Identité et diversité --

Préparation à l'épreuve du BAC

→ Analyse et interprétation

EXEMPLE

→ LA QUESTION DU BAC

En vous appuyant sur une étude précise du texte 1 (lexique, figure de style...), montrez que la « créolisation » est un enrichissement et non une perte d'identité.

Texte 1 (extrait)

L'identité créole est multiple, constituée par trois siècles d'interférences avec les cultures africaine, européenne, asiatique, indienne. Un Noir de Cuba, un Blanc de Guadeloupe, un Indien d'Haïti participent d'une même identité. C'est la capacité de se transformer d'une manière continue sans se perdre. Chacun peut ⁵ changer en échangeant avec l'autre, sans pourtant se dénaturer. C'est ce que j'appelle la « créolisation ». La richesse des mélanges n'implique pas une perte d'identité, au contraire.

Édouard Glissant, écrivain et poète martiniquais, propos recueilli par A. de Baecque. *Libération*, 8 janvier 2002.

Texte 2 (extrait)

On peut renoncer à sa citoyenneté, à ses croyances, à ses idées, à ses amours et à ses biens, mais on ne peut pas renoncer à sa culture. Sa culture, on est « fabriqué » dedans. C'est, pour un être humain, l'équivalent du programme pour un ordinateur : ce qui lui permet de fonctionner. La difficulté d'intégration des ⁵ immigrants de la première génération dans leur société d'accueil, que pourtant ils ont pour la plupart eux-mêmes choisie, en est la meilleure preuve. Nous sommes programmés, tous autant que nous sommes. Dans nos horaires, nos habitudes alimentaires, nos tenues vestimentaires, nos conceptions de l'hygiène et de la santé, nos rapports avec nos biens.

Ginette Ledoux, *Tout sur l'art de voyager*, Logiques, 1999.

RÉPONSE RÉDIGÉE

Selon l'auteur, la « créolisation » est un enrichissement et non une perte d'identité.

L'introduction. Elle reprend la question posée.

En effet, pour montrer cet enrichissement, il s'appuie sur un lexique qui montre la diversité : « multiple », « interférences », « échangeant », « autre », « mélanges ». Par ailleurs, cette idée repose aussi sur deux énumérations : « constituée ... avec les cultures africaine, européenne, asiatique, indienne » et « Un Noir de Cuba, un Blanc de Guadeloupe, un Indien d'Haïti ». Enfin, la négation de la dernière phrase confirme ce point de vue : « La richesse des mélanges n'implique pas une perte d'identité, au contraire. »

La justification. Elle donne l'explication en s'appuyant sur des relevés cités entre guillemets.

Dans cet article, Édouard Glissant nous montre que l'identité créole est une construction de l'Histoire, née de la rencontre de cultures de différentes origines. Pour lui, cette identité d'échange, de mélange est synonyme de richesse.

Le bilan. Il reprend l'idée principale de la réponse et apporte une interprétation.